



Fiche d'inscription Moov Art

Cours de Qi Gong

Saison 2025/2026

Photo d'identité

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone Liste de diffusion WhatsApp oui non

Courriel (écrire en majuscules)

Cours suivis :

- Lundi 9H15 - 10H15 – Salle Alice Milliat – TAI CHI
- Lundi 10H30 - 11H30 – Salle Alice Milliat – MEDITATION
- Mardi 9H15 - 10H15 – Salle Alice Milliat
- Mardi 18H – 19H – Salle Manufet quand destruction salle de danse
- Mercredi 18H45 - 19H45 – Ancienne petite salle de Danse vis-à-vis de la salle Alice Milliat
- Jeudi 18H15 - 19H15 – Salle Dojo Karaté Petit Bois

Autorisation de l'image des adhérents : pour une utilisation de promotion interne au club (presse, affichage, calendrier, site web,...) oui non

Obligation d'assurance : L'association dispose d'une assurance de responsabilité civile. Celle-ci permet de s'assurer pour vos dommages causés à autrui, elle ne garantit en aucun cas les dommages causés à soi-même ou à un autre adhérent. **Chacun doit faire le nécessaire pour disposer d'une assurance complémentaire en cas d'accident.**

Conditions d'inscription

L'inscription est valable pour la période de septembre 2025 à juin 2026 pour 30 séances minimum. Vous pouvez suivre **1 cours d'essai gratuit** avant de vous inscrire.

La cotisation annuelle est de 200€ pour les cours de TAI CHI et 100 € pour les cours de méditation.

Pour une adhésion en cours d'année voici les tarifs :

- 150€ à partir du 1er janvier pour le TAI CHI et 60 € pour la méditation
- 80€ à partir du 1er avril pour le TAI CHI et 45 € pour la méditation

Paiement en une seule fois sauf sur demande où des facilités de paiement peuvent être accordées au cas par cas. Toute inscription est définitive. Aucun remboursement ne pourra être demandé. Seule la présentation au cours du premier trimestre d'un certificat médical de contre-indication précisant l'activité pratiquée pourra faire l'objet d'un remboursement partiel déduction faite des cours déjà suivis. En cas de confinement, les cours seront assurés en vidéo. Seules les personnes n'ayant pas accès à internet pourront demander un remboursement au prorata des cours manqués.

Le certificat médical doit être joint à la fiche d'inscription si le questionnaire de santé laisse apparaître des problèmes.

~~~~~

#### Modes de paiement :

Virement (RIB : FR76 1027 8361 2000 0139 5260 135) Date de l'opération : ...../...../...2025.....

Chèques Septembre : Octobre : Novembre :

Attestation de paiement pour le comité d'entreprise  oui  non